

Bachelier : instituteur préscolaire

| | | | |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 17 Education plastique 1.1 | | | |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code | PEPS1B17PS | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

I. A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B17PSA Education plastique 1 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B17PSA Education plastique 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education plastique 1 | | | |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code | 22_PEPS1B17PSA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Stimuler la créativité (en s'appuyant sur des outils développant la créativité) et réveiller l'imagination qui est en chacun de nous à travers notamment des créations personnelles.
- Différencier arts plastiques et bricolage.
- S'approprier le langage plastique, maîtrise et connaissance générale des éléments qui constituent le langage plastique : la ligne, la forme, la matière, la couleur, la composition,...
- Découvrir, expérimenter des modes d'expression et techniques artistiques : maîtrise du crayon, pinceau, fusain, pastel, gouache, aquarelle, collage ... (selon les projets)
- Reconnaître, choisir, utiliser support - médium - outil - geste (smog)
- Eduquer le regard sur le monde environnant avec un éclairage particulier pour les artistes, leurs œuvres et leurs démarches.
- Constituer un lexique des arts plastiques

Démarches d'apprentissage

Explorer, expérimenter, confronter ses expériences, verbaliser, discuter, échanger avec les autres.

Tâtonnement expérimental ou méthode par essais-erreurs

Pensée divergente

Faire pour apprendre

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des exemples de carnet de mémoire des années précédentes sont proposés lors des premiers cours ou sur demande.
- Présence au cours vivement conseillée.

Sources et références

Edwards, Betty (2004). Dessiner grâce au cerveau droit. Wavre :Mardaga, 326p.

Odier, Evelyne (2007). Se construire par les arts plastiques, on devient comme on dessine. Lyon : Chronique sociale, 207p.

Blake, Quentin; Cassidy, John (2003). Dessiner, une méthode pas comme les autres !. Tours : Nathan, 95p.

Lagoutte, Daniel (2009). Enseigner les arts visuels à l'école primaire. Hachette Edition.

Duprey, Gaëtan ; Duprey, Sophie (2012). Graphic'arts 4 à 7 ans. 6e éd. Schiltigheim : ACCES, 158p.

Straub, Patrick (2012). Hors-d'œuvres d'arts 3 à 7 ans. 2e éd. Schiltigheim : ACCES, 207p.

Straub, Patrick (2012). Arts plat du jour 5 à 12 ans. Schiltigheim : ACCES, 207p.

Les ouvrages spécifiques aux arts des éditions Scérén (CNDP-CRDP) et des éditions Retz.

Johannes Itten "Art de la couleur" Editions Dessain et Tolra

" Comment enseigner en maternelle les activités artistiques " Hachette éducation

" La première revue d'art Dada " Éditions Mango

" Les arts plastiques à l'école / Découverte et expression " Cycles 1 & 2 Bordas éditions

" 50 activités avec le regard et le geste à la maternelle " Elisabeth Doumenc

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

Documents PDF

Sites internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant rassemble les traces des activités vécues au cours, son analyse réflexive et ses recherches personnelles dans un "carnet de mémoire". Les créations de l'étudiant ne sont pas évaluées pour leur qualité esthétique et artistique. Obligation cependant de réaliser toutes les activités.

Une grille critériée est expliquée et donnée lors du 1er cours.

Le carnet rendu hors délai ne sera pas évalué. Si certificat médical, voir modalités écrites données au cours.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Trv | 100 | | | Trv | 100 |
| Période d'évaluation | | | | | | |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Lors de la récupération au Q2 de l'épreuve du Q1, l'étudiant retravaillera les traces de son carnet de mémoire en s'appuyant sur les conseils de l'enseignant donnés lors de l'entretien enseignant/étudiant.

Idem pour le Q3

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).